1. Orientation d'aménagement et de programmation à vocation économique du site Mariuzza

OAP créée dans le cadre de la présente procédure

a) *État actuel Site entreprise Mariuzza*









Superficie du périmètre : **7 250m² dont environ 2 700 m² en 1AU**

État des lieux :

- Zone située au sud du bourg du Boupère
- Espace de transition entre la zone résidentielle au nord, une autre emprise d'activités au sud et des espaces agricoles à l'est et au sud-ouest.
- Ecrin arboré en frange ouest et nord-est
- Polarité artisanale de grande taille avec deux autres entreprises

a) État projeté Site entreprise Mariuzza

OAP créée dans le cadre de la présente procédure



Orientations :

Trame viaire, stationnement et espaces extérieurs

- Les stationnements pour les véhicules légers seront paysagés et perméables.
- Intégrer à la réflexion la question des lieux de pause adaptés selon les saisons.

Dispositifs, matériaux et respect de l'environnement

- Il est demandé de choisir des matériaux de qualité, durables et respectueux de l'environnement.
- Il est aussi conseillé de prévoir des dispositions telles que : des principes de gestion des eaux pluviales par techniques douces (noue), la limitation de l'imperméabilisation des sols, l'utilisation d'énergie propre.
- Les clôtures seront perméables (à la fois à la petite faune et à l'eau).

Gestion des eaux pluviales

- Les aménagements doivent privilégier le parcours de l'eau à ciel ouvert (éviter le recours au tout-tuyau), par des techniques douces telles que des dispositifs de collecte de type noues aménagées, tranchées et voies drainantes….
- Des bassins permettent de recueillir les eaux pluviales et servent de zone tampon.